

**Compte-rendu - CONSEIL D'ECOLE –
Jeudi 6 février 2025.**

Etaient présents :

Equipe pédagogique :

Mme Montois, Mme Ben, Mme Posko, Mme Déchy, Mme Theiler, Mme Ostrowski,
M. Coget, M. Servoin

Municipalités :

M. Faure, Mme Gilleron (Vendegies)

Mme Gérarddeaux (Sommaing)

Parents : Mme Caron, Mme Carion, Mme Dieu

Excusés : Mme Lesne (DDEN), Mme Guérin, Mme Desombreux, Mme Lecouf,
Mme Mereau, M. Godin

1- Remerciements.

L'équipe enseignante tient à remercier :

- La municipalité de Vendegies pour les différents travaux d'entretien effectués au sein de l'école dernièrement, ainsi que pour le salage des cours de récréation, lors des périodes de neige et de gel.
Merci également pour l'installation des « bloque-portes » au niveau des entrées côté cour élémentaire. Ces systèmes nous permettent de mieux gérer les entrées et les sorties des élèves et sont un gage supplémentaire de sécurité.
- L'APE de Vendegies pour les différentes actions déjà mises en place depuis le début de l'année, ainsi que pour l'organisation du spectacle de Carnaval du vendredi 28 février prochain.
- Tous les parents qui contribuent, tant sur le plan matériel qu'humain, à la réussite des activités pédagogiques au sein de nos classes.

- **Etat des effectifs.**

A ce jour, notre école compte 130 élèves (44 maternelles et 86 élémentaires).

4 inscriptions de TPS ont été enregistrées à la rentrée de janvier 2025 et nous devrions procéder à 2 nouvelles inscriptions à la rentrée des vacances d'hiver (1 CP et 1 CM1).

Répartition par niveau et par classe :

Maternelle : 44				Elémentaire : 86				
TPS (nés 22)	PS (nés 21)	MS (nés 20)	GS (nés 19)	CP (nés 18)	CE1 (nés 17)	CE2 (nés 16)	CM1 (nés 15)	CM2 (nés 14)
7	11	11	15	18	16	16	22	14

1^{ère} classe			2^{ème} classe		3^{ème} classe	4^{ème} classe		5^{ème} classe		6^{ème} classe	
TPS	PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
7	11	5	6	15	18	16	8	8	14	8	14
23			21		18	24		22		22	

Proportion des élèves de Sommaing sur Ecaillon : 25

L'enregistrement des inscriptions (ou des préinscriptions) aura lieu le vendredi 21 mars 2025 tout au long de la matinée.

L'information est donnée par voie d'affichage à l'Ecole et à la Mairie, ainsi que par l'intermédiaire de « Panneau Pocket ».

Les parents peuvent d'ores et déjà prendre contact avec Monsieur Servoin pour préparer ces inscriptions (Tél : 03 66 59 96 52).

Les documents à fournir pour l'inscription sont les suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Le carnet de vaccinations (à mettre à jour)
- L'éventuel certificat de radiation (en cas de changement d'école).

Nous rappelons que l'accueil des TPS ne pourra se faire que dans la limite des places disponibles. De plus, les TPS ne pourront être accueillis que le matin, les places au dortoir étant attribuées principalement aux PS.

D'après les prévisions établies en fonction des listes municipales, 129 élèves pourraient être scolarisés l'an prochain. Nous devrions donc pouvoir encore compter sur un effectif stable.

- Organisation du temps scolaire – Année 2025-2026.

A la rentrée prochaine, l'organisation actuelle sera conservée : à savoir répartir les heures d'enseignement sur huit demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Horaires Lundi		Horaires Mardi		Horaires Jeudi		Horaires Vendredi	
7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE	7 h 30 – 8 h 30	GARDERIE
8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)	8 h 30 – 9 h 30	ENS (1 H)
9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)	9 h 30 – 10 h 30	ENS (1 H)
10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)	10 h 30 – 11 h 30	ENS (1 H)
11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)	11 h 30 – 13 h 30	PM (2H)
13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)	13 h 30 – 14 h 30	ENS (1 H)
14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)	14 h 30 – 15 h 30	ENS (1 H)
15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)	15 h 30 – 16 h 30	ENS (1 H)
16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE	16 h 30 – 18 h 30	GARDERIE
Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H	Total horaire quotidien de classe	(3 H + 3H) 6 H

- Occupation des locaux scolaires durant les congés.

Comme cela a été annoncé lors du premier conseil d'école, deux stages de réussite seront organisés cette année, au sein de l'école de Vendegies.

Il s'agira d'une semaine lors des vacances d'hiver 2025 et une semaine fin août 2025.

Les parents des élèves proposés seront contactés individuellement, afin de recueillir leur acceptation.

Nous remercions à nouveau la Municipalité de Vendegies qui a donné l'autorisation d'utiliser une partie des locaux scolaires (une salle de classe et les sanitaires) durant les périodes de vacances, afin de pouvoir organiser la mise en place de ce Stage de Réussite.

- **Santé scolaire.**

Les bilans des 4 ans auront lieu le jeudi 27 et le vendredi 28 février 2025.

Quant aux visites médicales des CP, elles devraient pouvoir être organisées prochainement. Merci à la municipalité pour la mise à disposition de la salle des « Pious-Pious », ainsi qu'aux professionnels de santé qui vont prendre en charge ces bilans.

- **Sorties et manifestations.**

Outre les différentes sorties et interventions qui avaient été présentées lors du 1^{er} conseil d'école, nous pouvons ajouter à ce jour :

Concours « Calcul@tice » :

La classe 6 de M. Servoin participera au concours Calcul@tice, au collège de Solesmes, en partenariat avec une classe de 6^{ème} (dans le cadre de la semaine des maths : au mois de mars 2025).

Les élèves de CP de M. Coget participeront également à ce concours Calcul@tice, au début du mois de juin prochain.

Permis internet :

Il s'agit d'une action mise en place en partenariat avec les forces de gendarmerie locales. Cette année, ce sont les élèves de CM1 et de CM2 qui sont concernés. Ces élèves vont en effet passer leur Permis Internet, après différents temps de formation et de sensibilisation aux dangers d'Internet.

EAC : Opération « La grande lessive » :

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, les élèves des classes 4 et 6 ont participé, en octobre dernier, à l'opération nationale « La Grande Lessive ». Le thème de travail était « Pareil/Pas Pareil ». Une deuxième phase de ce dispositif aura lieu prochainement et des collègues se sont déjà positionnés pour y participer.

Collège Saint Exupéry de Solesmes :

Le jeudi 13 mars prochain, vers 16 h 30, Monsieur le Principal du collège Saint Exupéry de Solesmes viendra à l'école pour faire une présentation détaillée du collège aux parents des élèves de CM2. Il pourra également bien sûr répondre à leurs questions.

Le mardi 29 avril, les CM2 de l'école bénéficieront d'une journée d'immersion au collège.

Photos de classe :

Les traditionnelles photos de classe auront lieu cette année le lundi 10 mars 2025.

Le système des commandes en direct sur le site du photographe sera reconduit.

Opération jardinage :

En partenariat avec la CCPS et la Municipalité, des carrés potagers ont été installés dernièrement au sein de l'école, côté maternelle. Les élèves vont donc pouvoir prochainement s'initier aux joies du jardinage et par la même développer de nombreuses compétences.

Outre l'installation de ces carrés potagers et la fourniture de petits outils, un animateur de la CCPS devrait pouvoir intervenir au sein d'une ou deux classes, pour l'aide à la construction d'hôtels à insectes.

Opération Lecture :

En partenariat avec l'association « Lire et Faire Lire », les élèves de CP et de CE1 vont pouvoir profiter, dès la rentrée des congés d'hiver, de séances de lecture animées par une intervenante bénévole : Mme Deparis.

Merci à Mme Gilleron qui a initié cette opération.

EAC : Représentations théâtrales et musicales :

Un spectacle audiovisuel et interactif sera présenté aux élèves des classes 1, 2 et 3 (de la TPS au CP), le jeudi 20 mars prochain, dans le courant de la matinée.

Il s'agira d'une animation avec chansons et participation active des élèves, sur le thème de la forêt et des contes traditionnels.

Ces mêmes élèves bénéficieront également d'un deuxième spectacle, celui-ci organisé par la CCPS, dans le cadre du Parcours culturel. Cette représentation intitulée « Chapeau la mer », aura lieu le jeudi 27 mars prochain, à la salle Carlier de Solesmes. Le déplacement s'effectuera en autocar.

Spectacle Comédie musicale « Emilie Jolie ».

Le travail concernant la mise en place d'une comédie musicale a été amorcé dès la rentrée de janvier. Il s'agit d'un vaste projet artistique et culturel qui pourrait toucher l'ensemble des élèves volontaires.

L'aboutissement de ce projet d'envergure sera une représentation pour l'ensemble des parents, à la salle du Lonny, le vendredi 13 juin vers 17 heures.

Nous remercions par avance la Municipalité pour la mise à disposition de la salle et du podium.

Kermesse de fin d'année :

La kermesse de fin d'année, organisée par l'Association des Parents d'Elèves aura lieu le samedi 28 juin 2025.

- Remerciements et question des parents d'élèves :

Les représentants des parents d'élèves remercient une nouvelle fois l'équipe enseignante pour leur aide et leur réactivité à diffuser leur message à l'ensemble des parents.

Question pour la Municipalité :

- Garderie.

La question de la possibilité de payer à la demi-heure a-t-elle été mise à l'ordre du jour de la Commission Finances ? (Comme indiqué au dernier conseil d'école, (cf. compte-rendu).

Quelle décision, a été prise ?

La question a été mise à l'ordre du jour de la commission Finances, a été discutée ensuite lors du Conseil Municipal du 11 décembre 2024, puis a fait l'objet d'une délibération (1 abstention et 13 pour). La tarification à la demi-heure a pris effet le 1er janvier 2025.

Par ailleurs, le logiciel utilisé ne permet pas d'établir de factures plus détaillées que celles qui sont actuellement éditées.

Clôture du conseil d'école par le verre de la convivialité.